

Adhérentes et adhérents " LEI ESCLOPS Saint-Pérrollais".

Après cette longue inactivité suite à la pandémie, nous voici enfin arrivés au seuil d'une nouvelle saison de Randonnée pédestre avec votre club « **LEI ESCLOPS Saint-Pérrollais** », Il est donc temps de **renouveler votre adhésion pour obtenir votre licence FFRP 2020 / 2021** ainsi que tous les avantages qui vont avec (voir votre carte licence).

A cette fin, vous trouverez en pièce jointe ou sur le site www.randoleiesclops.fr à la rubrique adhésion, le bulletin pour l'année 2020 / 2021 que vous devrez retourner totalement renseigné et accompagné d'un chèque de **40 €** ou **48 €** suivant le choix arrêté, auquel sera joint le **CMNCI, Certificat Médical de Non Contre- Indication** à la pratique de la Randonnée pédestre **obligatoire** pour toute **première inscription**.

Pour une réinscription pendant la validité des **3 années** du **CMNCI**, un questionnaire de santé avec toutes les réponses « **NON** », vous évite ce certificat médical !

Ce questionnaire est à conserver, vous devez retourner uniquement l'attestation signée.

De nombreux certificats médicaux datent de 2017, veuillez dans la mesure du possible, vérifier ce point, et faire renouveler votre certificat s'il est **antérieur à 2018**, avant d'adresser votre adhésion.

Pour ceux ou celles qui souhaitent adhérer à notre association mais possèdent leur licence FFRP dans un autre Club, vous devrez retourner un chèque de **20 €** et **obligatoirement la photocopie de votre licence FFRP 2020 / 2021** pour obtenir votre carte d'adhérent LEI ESCLOPS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet si possible avant le

30 Septembre 2020 avec votre chèque libellé au nom « LEI ESCLOPS Saint-Pérrollais » à

Madame Christine GUENEBAUD
6 Allée des Eglantiers
07500 GUILHERAND-GRANGES

Attention :

Les adhésions ne seront plus prises au-delà du 30 Novembre 2020 !!!

N.B :

Les licences étant remises lors de l'Assemblée Générale d'Octobre, si vous ne pouvez ou ne désirez pas y être présent, veuillez adresser **une enveloppe timbrée** pour l'envoi de votre licence !

Merci pour votre fidélité à notre Club, et à bientôt sur les sentiers.

